



L'équipement informatique nécessaire au fonctionnement des trains du LEB doit être mieux protégé. JEAN-PAUL GUINNARD - ARCHIVES

Le Contrôle fédéral des finances épingle le LEB

La compagnie ferroviaire ne respecte pas certaines normes, pointe un audit. Des mesures ont été prises immédiatement.

Sylvain Muller

Normes minimales en matière de sécurité informatique «pas atteintes», absence de stratégie dans le même domaine, matériel sensible facilement accessible par des tiers ou encore risque de paralysie de la ligne pour cause d'absence de détecteurs d'incendie sur les systèmes d'enclenchement et de doublement des installations de commande: commandité par le Contrôle fédéral des finances et révélé mercredi

soir, l'audit de «la résilience informatique des infrastructures critiques - exigences minimales des installations de sécurité ferroviaire» égratigne durement la compagnie du Lausanne-Échallens-Bercher.

Responsable de mandat au sein de cet organe de la Confédération, Robert Scheidegger rassure toutefois: «C'est avant tout la défaillance d'un train qui est à prévoir, et non pas un risque pour la sécurité des passagers. En plus, la probabilité d'une attaque contre un petit chemin de fer reste tendanciellement plus faible.» L'expert reconnaît aussi ne pas avoir été surpris par ces résultats car «plus l'entreprise est petite, plus il est difficile de garantir un bon degré de sécurité».

Or, la compagnie de chemin de fer vaudoise, gérée par les Transports publics lausannois (TL) depuis fin 2013, était la plus petite des quatre auditées l'été passé; les trois autres étant les Transports publics fribourgeois (TPF), les Chemins de fer rhétiques (RHB) dans les Grisons et la Zentralbahn en Suisse centrale.

«Expertise de qualité»

Du côté des principaux concernés, on dit ne pas être surpris par

«Plus l'entreprise est petite, plus il est difficile de garantir un bon degré de sécurité.»

Robert Scheidegger, responsable de mandat au sein du Contrôle fédéral des finances

ces résultats. «Nous savons que nous n'étions pas à niveau dans ce domaine, puisque leur amélioration fait partie de notre projet global de modernisation de la compagnie, explique le responsable de l'unité LEB au sein des TL, Olivier Bronner. Si on veut positiver, on peut dire que cet audit nous aura offert une expertise de qualité.»

Et que va-t-il advenir maintenant? «Le LEB mettra en œuvre par étapes d'ici à fin 2021 les recommandations que nous lui avons adressées, explique Robert Scheidegger. Et les déficiences les plus importantes ont été immédiatement corrigées. Mais définir des rôles en matière de sécurité

des TIC (ndlr: technologies de l'information et de la communication), comme avoir un responsable dans ce domaine, ou établir une vue d'ensemble des installations à protéger, ou encore créer des mots de passe personnels et sûrs, tout cela est fondamental. Ce sont des défaillances de ce genre que nous avons observées et auxquelles il est possible de remédier avec un effort raisonnable.»

Pas de projets retardés

Olivier Bronner confirme que ces interventions n'entraveront d'ailleurs pas les projets en cours. «Certaines mesures ont été entreprises ou réalisées entre-temps, comme la formalisation du rôle de responsable cybersécurité. L'audit orientera peut-être un peu certaines mesures que nous avons déjà planifiées. Mais cela n'aura pas d'influence sur nos plannings de travaux et notre priorité reste toujours le fonctionnement de la ligne, qui circule à la cadence de quinze minutes jusqu'à Échallens. Nous prenons ces recommandations très au sérieux et nous nous attendons quand même à ce que le Contrôle fédéral des finances revienne voir nos évolutions.»

